

COMITÉ DE PROGRAMMATION -

>> Relevé des débats de la réunion du vendredi 26 novembre 2010
14h30 – Pavillon des Landes - Sabres

Comité présidé par : Dominique COUTIERE, Président du Pays des Landes de Gascogne

MEMBRES PRÉSENTS

Collège Pays des Landes de Gascogne

COUTIERE Dominique, Titulaire et Président du GAL Landes de Gascogne
DEYRES Jean-Claude, Titulaire
DUBERNET Olivier, Titulaire
DUCOS Jacques, Titulaire
DUPRAT Alain, Titulaire
HARRIBEY Laurence, Titulaire
JOURDAN Serge, Titulaire
DUNOGUES Yves, Suppléant

Collège Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

DELAUNAY Florence, Suppléante

Nbre de présents : 9
Nbre de voix autorisées : 9

Collège Socioprofessionnels

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
CASSIAU Jean-Paul, Titulaire
CORREGE Philippe, Titulaire
de RIVOYRE Antoine, Titulaire
CRENCA Alain, Titulaire
METTE Sophie, Titulaire
BESSE Alain, Suppléant
LAMARQUE Gisèle, Suppléante
VERDIER Daniel, Suppléant
ZEBRA Jacky, Suppléant

CHAMBRES CONSULAIRES

GRIHON Claude, Titulaire chambre d'Agriculture 40
GABIN Gérard, Suppléant chambre d'Agriculture 33

Nbre de présents : 11
Nbre de voix autorisées : 11

ÉTAIENT EXCUSÉS

TAPIN Martine, Titulaire
GLEYZE Jean-Luc, Titulaire
BERNARD Georges, Suppléant
BOSSET Bernard, Suppléant
DEXPERT Isabelle, Suppléante
VIREPINTE Jean-Luc, Titulaire

LACOSTE Marie-Claire
MORA Catherine

DRAAF Aquitaine
CAF de la Gironde

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

BARROS Christelle, DDTM 40, service forêt et développement durable
DUFU Nathalie, DDTM 40, UTA Nord Est
BIENES Cécile, Conseil Régional d'Aquitaine (en remplacement de Valérie ELOIRE)
BODINIER Valérie, Conseil Général des Landes, Développement territorial
CALIS Olivia, Conseil Général de la Gironde, Service Europe
CHARPENEL Frédérique, chargée de mission CCI des Landes
Bernard ROUCHALEOU, Juliette BROUAT, Isaline BOUIX, Nathalie LALANNE, Techniciens Pays des Landes de Gascogne

>> POUR CETTE SÉANCE :

Total des participants : 30
Nbre de votants : 20
Total membres du Comité de Programmation (titulaires et suppléants) : 20
Total des membres élus : 9
Total membres socioprofessionnels : 11

1. Vérification du double quorum

La règle du double quorum étant respectée, le Comité de Programmation peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

2. Rappel du précédent Comité de Programmation

- validation des demandes de subventions LEADER pour 5 opérations
- validation sous réserve des demandes de subventions LEADER suivantes :
 - Fédération des Cercles de Gascogne – Entrez dans les Cercles 2010 (réserves levées)
 - Association Gueille-Ferraille – Chantiers artistiques autour de la mémoire (réserves levées)
- validation de la grille d'appréciation des opérations
- modification du règlement local du GAL, portant le taux minimum d'autofinancement public à 10%, au lieu de 20%, dans le cas où les dépenses ne relèvent pas du FCTVA.
- accord de principe sur l'idée d'étendre la coopération avec la province d'El Hajeb au champ de la Jeunesse

3. Présentation de l'état d'avancement de la programmation

Le total programmé depuis le début du programme (ce CP inclus) s'élève à : **502 000 euros, soit 32% de la dotation du programme.**

Taux de programmation par axe :

- axe 1 (gestion de l'espace) : 14 %
- axe 2 (développement économique) : 22 %
- axe 3 (services) : 61%
- coopération : 30%

Etant donné les projets à venir repérés, il convient comme prévu d'envisager une modification de la maquette financière en fin de réunion.

Il est souligné que le GAL Landes de Gascogne se place en 1^{ère} position en Aquitaine, tant au niveau de la programmation que des paiements.

Ces bons résultats sont révélateurs de la dynamique locale autour de ce programme, confortée par la mobilisation des acteurs, au sein du comité de programmation, où le double quorum a toujours été atteint.

4. Examen des nouvelles opérations

9 opérations font l'objet d'une demande de subvention LEADER, pour un montant total demandé de 59 374 euros.

Le tableau en annexe reprend les échanges et les décisions relatives à chaque opération.

Suite à ce Comité, 7 nouvelles opérations sont programmées, pour un montant total d'aide LEADER de 43 638 euros, soit 3% de la dotation du programme.

5. Opérations à venir

Une vingtaine d'opérations sont repérées, dont 7-8 concernent le dispositif « d'arbres en arbres, redessignons notre paysage ».

5 opérations sont soumises à un avis préalable d'opportunité avant instruction (cf. tableau en annexe)

6. Proposition de modification de la maquette financière

Il est fort probable que les enveloppes disponibles sur les fiche-actions 3.1, 3.2 et 3,3 A ne permettent pas de programmer les opérations repérées pour le prochain CP. Il est donc nécessaire d'anticiper ces demandes, par des transferts entre fiche-action.

Il s'agit de la 2ème modification de la maquette (après celle nécessitée par l'introduction du plan d'action « paysage », suite à la tempête Klaus).

Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à stimuler des actions, sur des fiches-actions qui affichent actuellement un taux de programmation nul mais dont les objectifs s'inscrivent toujours dans la stratégie du territoire.

Le comité de programmation décide à l'unanimité de transférer 128 338 euros des fiches 1.2, 1.3, 2.1 et 3.3 B, vers les fiches 3.1, 3.2 et 3.3 A.

La nouvelle maquette ainsi que l'état d'avancement sur la base de cette nouvelle maquette sont présentés en annexe.

Etant donné le volume des transferts proposés en cumulé, inférieur à 30% de la dotation, cette modification relève de la seule décision du Comité et nécessite une simple information de l'autorité de gestion.

7. Comité de programmation : information sur l'évolution de sa composition et lancement d'une enquête intermédiaire

Des nouveaux membres sont accueillis dans le Comité de Programmation :

Chambres d'agriculture : Titulaire Mme GRIHON (40), suppléant M GABIN (33)

Conseil de développement : Jean-Paul CASSIAU, Titulaire, Jacky ZEBRA, Suppléant.

La désignation de nouveaux membres par les Chambres des Métiers et par les CCI est en attente des élections consulaires en cours.

Enquête auprès des membres du CP :

Le questionnaire est commun aux 14 GAL aquitains et s'inscrit dans la préparation de l'évaluation finale de LEADER (avec l'appui de PQA et recours probable à un seul bureau d'étude).

Une 1ère enquête intermédiaire est diffusée avec ce compte-rendu aux membres du CP, sur le fonctionnement du GAL, la valeur-ajoutée de LEADER, et les forces et faiblesses du programme dans les Landes de Gascogne.

Le questionnaire doit être retourné au Pays des Landes de Gascogne avant le 31 janvier 2011.

8. Coopération

• Avec la province d'El Hajeb au Maroc :

Lors du dernier CP, le principe de l'étude de faisabilité d'une coopération avec la province d'El Hajeb avait été validé.

Dans un premier temps, il s'agissait de monter un dossier « 6000 euros » pour un échange de délégation entre les deux territoires, afin de formaliser le projet de coopération.

L'engagement de cette démarche est reporté à l'année prochaine pour les raisons suivantes :

- remplacement temporaire de la chargée de mission animation LEADER, qui part en congé maternité
- difficulté pour les partenaires marocains de se mobiliser dès à présent sur cette thématique, en raison de leur implication très forte sur le volet écotourisme. En revanche, l'intérêt du sujet est partagé.
- **Autres coopérations :**

Réflexion pour une coopération jeunesse entre la Communauté de Communes du canton de Villandraut et une collectivité du Portugal : une association de jeunes de Noaillan est mobilisée sur ce projet, en lien avec un partenaire sur un territoire LEADER au Sud de Lisbonne.

Dans le cadre d'une éventuelle demande « 6 000 euros », il conviendra de s'assurer de l'intérêt partagé par le GAL portugais pour cette coopération.

9. Informations diverses

- Isaline BOUIX remplacera Juliette BROUAT, pour l'animation du programme LEADER, durant son absence.
- 16 et 17 décembre 2010, à Agen, Séminaire national du Réseau Rural Français : programme remis en séance. L'équipe technique du Pays y sera. Covoiturage possible si d'autres personnes sont intéressées. La présence d'un élu serait appréciée par les acteurs du Réseau Rural.
- Janvier 2011 : réunion des Gals Aquitains avec le Président de LEADERFRANCE, pour faire remonter les besoins et réfléchir à l'après 2013. La présence d'un élu membre du GAL est souhaitable. L'équipe technique informera les élus de la date dès que celle-ci sera connue.

10. Conclusions

Les membres du Comité de Programmation valident les points suivants :

- validation du compte-rendu du Comité de programmation du 9 juillet 2010
- validation des demandes de subventions LEADER pour les opérations suivantes :
 - Communauté de Communes du Bazadais : Sensibilisation architecturale, paysagère et environnementale
 - CCAS de Bazas : Projet nature de l'ALSH
 - Association Adichats : Sensibilisation au développement durable et à la gestion des espaces naturels sensibles

- validation sous réserve des demandes de subventions LEADER suivantes :
 - Association ACLE : Séjour jeunes théâtre et numérique
 - Commune de Morcenx : Séjour jeunes théâtre et numérique
 - Communauté de Communes de la Haute Lande : Création d'un Relai d'Assistants Maternelles
 - GIP ADT Pays des Landes de Gascogne : Formation-action 2010-2011 du réseau jeunesse

- ajournement de la programmation des opérations suivantes :
 - Communauté de Communes du canton de Villandraut : Création d'un pôle loisirs et citoyenneté (mais accord de principe et consultation écrite dès que la décision la CNAF est connue)
 - Association Unis-Cité : Volontaires en service civique en Sud-Gironde (décision du GAL conditionnée à l'octroi d'une aide financière par les CDC du Sud-Gironde).

- Avis d'opportunité préalable favorable pour les opérations à venir suivantes :
 - Communauté de Communes du Pays Morcenais : Etude préalable à la création d'un e-airial
 - Communauté de Communes du Pays d'Albret : Développement muséographique de Graine de Forêt
 - Association Cinémagin'action : Résidence de création audiovisuelle
 - GIP-ADT Pays des Landes de Gascogne : Animation-gestion 2011

- Avis d'opportunité préalable défavorable pour l'opération suivante :
 - CIAS roquefort Sarbazan : Programme d'initiation au vol à voile pour des adolescents

- validation de la modification de la maquette financière du GAL

Le prochain Comité de Programmation aura lieu :

jeudi 28 avril 2011, à 14h30, en Gironde (lieu à préciser)

date limite de dépôt des demandes : vendredi 11 février 2011

Au-delà du 11 mars, les dossiers que le GAL n'aura pas pu accuser complet seront reportés à un Comité de Programmation ultérieur (afin de respecter les délais d'instruction réglementaire).

État d'avancement de la programmation

Axe FEADER	Dispositif FEADER	fiche-action	Maquette FEADER modifiée (nov 2010)	Montant déjà programmé	Montant déposé CP 26/11/2010	Montant validé CP 26/11/2010 (sous réserve inclus)	taux de programmation	Reste à programmer
3	341 B (stratégie locale de dévpt)	1.1 A Promouvoir auprès de tous une gestion de l'espace fondée sur les valeurs du territoire	80 000	23 310,67	14 025,00	14 025,00	47%	42 664,33
3	323 D (patrimoine naturel)	1.1B Réhabiliter l'identité paysagère du territoire après le passage de la tempête Klaus	120 000	0,00			0%	120 000,00
3	321 (services)	1.2 Innover dans l'offre d'accueil résidentiel	109 085	19 085,00			17%	90 000,00
3	341 B (stratégie locale de dévpt)	1.3 Inventer un réseau d'éco-communes du Pays des Landes de Gascogne	30 000	0,00			0%	30 000,00
3	321 (services)	2.1 Innover dans l'offre d'accueil de nouvelles activités économiques	129 241	29 240,38			23%	100 000,62
1	341 B (stratégie locale de dévpt)	2.2 Développer les réseaux dans les filières agricoles et sylvicoles pour renforcer l'identité territoriale	45 000	0,00			0%	45 000,00
3	313 (tourisme)	2.3 Développer l'écotourisme pour renforcer l'identité territoriale	35 000	13 115,57			37%	21 884,43
3	321 (services)	2.4 Favoriser la consommation à l'échelle locale	55 000	27 680,00			50%	27 320,00
3	321 (services)	3.1 Encourager une pratique collective de la citoyenneté	95 000	60 311,14	10 157,97	5 851,61	70%	28 837,25
3	321 (services)	3.2 Imaginer des nouveaux services de proximité	248 338	87 264,48	31 420,96	19 991,49	43%	141 082,03
3	323 E (patrimoine culturel)	3.3 A Favoriser la transmission du patrimoine culturel	65 000	24 869,98			38%	40 130,02
3	331 (formation)	3.3 B Valoriser les ressources humaines locales	23 336	1 848,55	3 769,65	3 769,65	24%	17 717,80
3	321 (services)	3.4 Développer la culture du numérique	95 000	34 025,23			36%	60 974,77
4	421	Coopération	110 000	33 518,35			30%	76 481,65
4	431	Animation	310 000	104 208,72			34%	205 791,28
	total	TOTAL	1 550 000	458 478,07	59 373,58	43 637,75	32%	1 047 884,18

Nouvelles Opérations

Dispositif PDRH	Fiche-action	Territoire	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Coût total éligible	Aide LEADER demandée	Aide LEADER proposée	taux	Commentaires services instructeurs	Décisions du GAL
341 B	1.1	Canton de Bazas	Communauté de Communes du Bazadais	Sensibilisation architecturale, paysagère et environnementale	25 500,00	14 025,00	14 025,00	55,00%	favorable	action validée à l'unanimité
321	3.1	Canton de Bazas	CCAS de Bazas	Projet nature de l'ALSH	6 933,86	3 813,62	3 813,62	55,00%	favorable	action validée à l'unanimité
321	3.1	Canton de Villandraut	Association Adichats	Sensibilisation au développement durable et à la gestion des espaces naturels sensibles	4 383,43	1 809,86	2 037,99	46,49%	favorable Réajustement de l'aide LEADER suite à erreur de calcul des cofinancements et des recettes affectées à l'opération	action validée à l'unanimité, pour une aide LEADER de 2 037,99 euros
321	3.1	Cantons de Captieux, Grignols, Villandraut et Pissos	Association Unis-Cité	Volontaires en service civique en Sud-Gironde	12 073,35	4 534,49			avis réservé de l'équipe technique du GAL compte-tenu de l'absence de subventions locales et du faible ancrage de cette action, malgré l'intérêt qu'elle présente Avis réglementaire positif	Les membres du GAL reconnaissent l'intérêt de cette action mais s'interroge sur son ancrage et sa pérennité, dans la mesure où aucune collectivité locale du Pays n'intervient financièrement. Il est reconnu que la condition de la participation locale permet une harmonisation de l'instruction des projets, au regard de l'implication des acteurs locaux et évite ainsi le parachutage d'actions Il est décidé d'ajourner la programmation de cette action et de la conditionner à une aide des CDC du Sud-Gironde.
321	3.2	cantons de Villeneuve, Gabarret, Bazas et Roquefort	Association ACLE	Séjour jeunes théâtre et numérique	5 613,00	3 087,15	3 087,15	55,00%	favorable, sous réserve de la décision de la Région Les diaporamas réalisés par les jeunes au cours de ces séjours sont téléchargeable sur la Web TV participative du Pays, sur son site Internet.	action validée à l'unanimité, sous réserve de la décision de la Région
321	3.2	cantons de Morcenx, Sabres, Sore, Labrit et Villandraut	Commune de Morcenx	Séjour jeunes théâtre et numérique	5 155,14	2 835,33	2 835,33	55,00%		action validée à l'unanimité, sous réserve de la décision de la Région Jean-Claude DEYRES, Maire de Morcenx, ne prend pas part au vote
321	3.2	Canton de Villandraut	Communauté de Communes du canton de Villandraut	Création d'un pôle loisirs et citoyenneté	25 976,07	11 429,47		0,00%	à ajourner faute de décision d'aide de la CNAF. A voir cependant pour avis de principe	avis de principe favorable mais programmation ajournée, dans l'attente de la décision de la CNAF Laurence HARRIBEY confirme qu'en cas d'avis négatif de cette dernière, le reste à financer sera couvert par l'autofinancement de la CDC Laurence HARIBEY, Présidente de la CDC, ne prend pas part au vote
321	3.2	Canton de Sabres	Communauté de Communes de la Haute Lande	Création d'un Relai d'Assistants Maternelles	34 364,94	14 069,01	14 069,01	40,94%	favorable, sous réserve de la décision CAF 40	action validée à l'unanimité, sous réserve de la décision de la CAF 40
331	3.3 B	Pays	GIP ADT Pays des Landes de Gascogne	Formation-action 2010-2011 du réseau jeunesse	6 853,91	3 769,65	3 769,65	55,00%	favorable, sous réserve vote Région	action validée à l'unanimité, sous réserve de la décision de la Région Dominique COUTIERE, Président du Pays, ne prend pas part au vote.
				TOTAL	126 853,70	59 373,58	43 637,75	34,40%		

Opérations à venir

ACTION	MO	INTITULE	Commentaires	Décisions du GAL
1.1 B	Divers	D'arbres en arbres, redessignons notre paysage	une vingtaine d'actions en préparation dont 7-8 concernent LEADER	sans objet
2.1	Communauté de Communes du Pays Morcenais	Etude préalable à la création d'un e-airial	le coût de l'opération dépasse le plafond fixé dans le règlement local LEADER mais le taux d'intervention ne serait que de 15%, soit environ 15 000 euros	avis de principe favorable Jan-Claude DEYRES, Président de la CDC, ne prend pas part au vote
2.3	CdC du Pays de Roquefort, du Gabardan et de Villeneuve-de-Marsan	aide au démarrage office de tourisme intercommunautaire		voir quelle aide serait la plus pertinente : LEADER ou mesure 313 du FEADER
3.2	Communauté de Communes du Pays d'Albret	Aide au démarrage d'un RAM		sans objet
3.2	CIAS roquefort Sarbazan	Programme d'initiation au vol à voile pour des adolescents	l'action ne concerne que 3 jeunes du territoire, pour un coût prévisionnel de 1 6 000 euros (et 578 euros de LEADER)	avis de principe défavorable, au vu du faible public touché et du souci d'éviter le saupoudrage des aides LEADER
3.2	Communauté de Communes du Pays d'Albret	4èmes rencontres des Jeunes des Landes de Gascogne		sans objet
3.2	GIP-ADT Pays des Landes de Gascogne	Mission Services 2011-2012 – tranche 1		sans objet
3.3 A	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne	Exposition sur les migrations		sans objet
3.3 A	Communauté de Communes du Pays d'Albret	Développement muséographique de Graine de Forêt	le coût de l'opération dépasse le plafond fixé dans le règlement local. Accord de principe de la Région pour cofinancer l'action (et demande LEADER : 17 500 euros)	avis de principe favorable, sous réserve de vérifier avec la DDTM 40 l'éligibilité à la mesure 313 du PDRH Dominique COUTIERE, Président de la CDC ne prend pas part au vote
3.3 A	Fédération des Cercles de Gascogne	Actions culturelles participatives		sans objet Une réunion est à prévoir avec les élus du Pays concernés par la présence d'un Cercle sur leur territoire, pour encourager le soutien à l'animation culturelle
3.3 A	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne	Collectage sonore mémoires de femmes		sans objet
3.3 A ou 3.4	Association Cinémaginaction	Résidence de création audiovisuelle	le coût de l'opération dépassera probablement le plafond fixé dans le règlement local.	avis de principe favorable. Jackie ZEBRA, Président de l'association, ne prend pas part au vote
3.4	GIP-ADT Pays des Landes de Gascogne	Mission TIC 2010-2011 – tranche 2		sans objet
4.1	GIP-ADT Pays des Landes de Gascogne	Animation-gestion 2011	Avis de principe souhaitable pour permettre la continuité du programme LEADER et consultation écrite dès le vote du budget Pays	avis de principe favorable Dominique COUTIERE, Président du Pays, ne prend pas part au vote

